

«Nous sommes victimes de notre succès, nous avons trop d'argent pour notre photovoltaïque»

C'en est presque gênant: le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) a réuni trop d'argent pour son projet de création d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la nouvelle patinoire de Porrentruy. Une décision de principe pour créer cette centrale avait déjà été prise par les maires en 2016, avant même le vote sur la patinoire.

Projet plus grand et moins cher

Mais ce projet de centrale a évolué favorablement depuis. Les coûts ont baissé, on pourra poser 10% de panneaux supplémentaires, soit 4200 m², pendant que l'investissement total est revu à la baisse. La centrale devrait donc coûter entre 1.7 et 1.8 million de fr. net. En produisant 700 000 kWh par an, on fournira autant d'énergie qu'en nécessiteront la patinoire, la piscine et les stations de recharge

pour voitures et vélos électriques qu'on installera dans cette zone de loisirs.

Le SIDP était réuni hier soir à Bure, notamment pour accepter la réalisation de cette centrale photovoltaïque avec un investissement maximal de 2 millions de fr. Le projet a été accepté plus facilement qu'une lettre passe désormais à la poste.

Deux fois l'argent nécessaire

Neuf communes du district étaient intéressées à prêter de l'argent au SIDP pour réaliser cette centrale. Rémunéré à 2,25% par an durant 25 ans, il faut dire que c'est un excellent placement. Le problème est que le SIDP a ainsi levé presque deux fois les fonds nécessaires, et qu'il faut expliquer aux partenaires publics et aux communes qui se sont annoncés qu'on doit limiter le montant de leur investissement. On a proposé à Basse-Allai-

ne de ramener à 25 000 fr. sa participation, contre 40 000 fr. annoncés. Elle a voté 100 000 fr. à prêter, mais on lui demande de se limiter à 20 000 fr. Le Conseil de ville de Porrentruy a voté presque un million de fr., mais ne devrait pouvoir en placer que 400 000. Et encore: la capitale ajolote a décidé d'ouvrir son investissement aux Bruntrutains. Chacun d'eux pourra souscrire une participation allant de 500 fr. à 5000 fr. Ces investissements directs de citoyens seront déduits du montant prêté par la ville. Le comité du SIDP propose aux autres communes prêteuses d'avoir une ouverture similaire avec leurs propres citoyens.

«Construisons un 3^e champ!»

Le maire de Boncourt Lionel Maître, qui a plus de deux millions de fr. qui crouissent sur des carnets bancaires, aimerait bien prêter lui aussi. «C'est trop tard, le train est déjà parti», lui répond le président Stéphane Babey. L'ancien exécutif de Boncourt aurait dû décider d'investir quand il en était temps, comme l'ont fait encore Bonfol, Cœuve, Cornol, Bure, Courgenay et Courtedoux. On ne prendra qu'un quart du million que voulaient prêter les Services industriels de Delémont, la moitié des 500 000 fr. d'EDJ. BCJ et l'ECA-Jura prêteront eux aussi.

«Construisons un troisième champ de glace», plaisante Lionel Maître. Il aimerait décidément faire un bon placement. Le nouveau responsable technique du SIDP Grégory Pressacco suggère qu'on étende cette installation photovoltaïque aux bâtiments de la piscine.



La future centrale photovoltaïque de la patinoire de Porrentruy voit les investisseurs se bousculer.